

**Mémoire présenté dans le cadre de la consultation
particulière sur le document intitulé :
Consultation sur la cible de réduction des
émissions de gaz à effet de serre du Québec**

Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ)

Décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

À propos	3
Observations générales	3
Contexte, défis manufacturiers	4-7
Conclusion	8



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

I. À propos

Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux.

Le secteur manufacturier est l'un des piliers économiques du Québec. Il emploie plus de 501 500 personnes et représente 12,3 % du PIB québécois ainsi que 86,1 % des exportations. En 2023, il a généré des ventes globales de 219,1 milliards de dollars et compte 13 601 entreprises dans la province.

II. Observations générales

MEQ remercie les membres de la Commission des transports et de l'environnement pour l'occasion de présenter ses observations dans le cadre de la consultation portant sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec.

Depuis son adoption, cette cible s'inscrit parmi les plus ambitieuses en Amérique du Nord et s'inscrit aussi dans un plan de carboneutralité d'ici 2050. Elle s'appuie sur le fait que le Québec dispose déjà d'une électricité très largement décarbonée et affiche des émissions par habitant parmi les plus faibles sur le continent. Dans ce contexte, chaque réduction additionnelle exige des efforts significatifs, tant sur le plan économique que technologique.

MEQ partage les objectifs climatiques du Québec. Toutefois, la transition doit être menée de manière responsable et prévisible, en tenant compte des réalités opérationnelles du secteur manufacturier, qui demeure un moteur essentiel de la création de richesse et de l'innovation.

Le secteur manufacturier du Québec évolue dans un environnement exigeant, marqué par une combinaison de facteurs qui complexifient la mise en œuvre de différents projets. Les tensions commerciales avec les États-Unis créent une incertitude qui oblige les entreprises à revoir régulièrement leurs stratégies d'approvisionnement, leurs coûts et leurs opérations. Ces fluctuations exigent des manufacturiers qu'ils s'ajustent rapidement pour préserver la stabilité de leurs opérations. Parallèlement, la pénurie de main-d'œuvre demeure l'enjeu numéro un pour les entreprises du secteur : elle freine la croissance, limite la capacité de répondre à la demande et retarde le déploiement de projets structurants, y compris ceux liés à la transition énergétique. Malgré tout, le



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

secteur manufacturier demeure pleinement engagé dans l'amélioration de sa performance environnementale.

Les entreprises québécoises ont entrepris de moderniser leurs installations, de revoir l'efficacité de leurs opérations et d'intégrer des solutions plus sobres en carbone. Cet engagement démontre que les manufacturiers voient désormais la transition non seulement comme une obligation environnementale, mais comme une opportunité de rehausser leur compétitivité et leur productivité. Cependant, les limites technologiques sont bien réelles et empêchent actuellement la diminution des émissions pour de nombreux sous-secteurs.

Ainsi, et compte tenu des résultats actuels, nous considérons que les cibles de réductions ne doivent pas être augmentées pour l'échéance de 2030 et le statu quo serait préférable. Le Québec doit travailler avec l'ensemble des secteurs pour atteindre l'objectif de carboneutralité en 2050.

III. Contexte, défis manufacturiers et la nécessité de soutenir l'innovation, la recherche et les technologies propres

Dans le cadre de la réflexion en cours, MEQ soumet les éléments de réflexion suivants :

1. L'équité entre les secteurs émetteurs

Le secteur industriel représente environ 31 % des émissions totales de GES du Québec, mais dans le discours public, il est souvent pointé du doigt comme s'il était responsable d'une beaucoup plus grande part d'émissions. Soyons clairs : il faut continuer à s'améliorer, mais il faut reconnaître la part de chacun des secteurs et les efforts faits dans les dernières années.

À cet effet, le gouvernement, dans son document de consultation¹, détaille ainsi le tout :

¹ Consultation sur la révision de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec (2025), Gouvernement du Québec p.15

Émissions de GES au Québec en 1990 et en 2022

Secteur d'activité	Émissions de GES (Mt éq. CO ₂)		Variation 1990-2022		Part du secteur 2022
	1990	2022	Mt éq. CO ₂	%	%
Transports	27,29	34,29	+7,00	+25,6	43,3
Industries	31,54	24,54	-7,00	-22,2	31,0
Agriculture	7,07	7,96	+0,89	+12,6	10,0
Bâtiments	11,29	7,55	-3,74	-33,1	9,5
Matières résiduelles	6,81	4,48	-2,34	-34,3	5,6
Électricité et chaleur	1,43	0,44	-0,99	-69,0	0,6
Total	85,44	79,26	-6,18	-7,2	100,0

Note : Les nombres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : MELCCFP.

Le secteur industriel a diminué de 22,2 % ses émissions alors que les transports et l'agriculture ont augmenté les leurs respectivement de 25,6 % et 12,6 %, alors qu'ils représentent ensemble 53 % de l'ensemble des émissions.

Les efforts de sobriété doivent être faits par l'ensemble des secteurs et la population si l'on souhaite réellement atteindre les objectifs. Le gouvernement devrait concentrer ses efforts avec les secteurs en augmentation.

2. La capacité interne des entreprises

Les capacités internes à mener les transformations demeurent limitées dans une grande partie du secteur, particulièrement parmi les PME. Les équipes administratives et techniques sont réduites, et les mêmes personnes doivent souvent assumer un éventail très large de responsabilités : ressources humaines, santé et sécurité du travail, conformité réglementaire, gestion de l'informatique ou encore amélioration continue.

Cette réalité limite la possibilité de consacrer du temps et de l'expertise à l'analyse, au déploiement ou au suivi de projets de transformation numérique ou environnementale. Une étude pancanadienne confirme d'ailleurs que les coûts initiaux et le manque de ressources techniques spécialisées représentent les principaux obstacles à l'adoption de technologies propres dans les PME manufacturières².

² Green Manufacturing and Clean Technology report (2024), Canadian Manufacturing Coalition

3. La nécessité de soutien gouvernemental

Accélérer la décarbonation industrielle nécessite donc un soutien accru en innovation, en recherche et en développement. Les technologies propres, qu'il s'agisse de procédés électrifiés, d'automatisation énergétique avancée, de captation ou de valorisation du carbone, de nouveaux matériaux, ou d'outils numériques permettant de mieux prévoir et contrôler les usages énergétiques, représentent des avenues essentielles pour réduire les émissions de manière durable. Leur intégration implique toutefois des investissements importants, des expertises spécialisées et un cadre d'accompagnement robuste. Pour un grand nombre d'entreprises, l'accès à de la recherche appliquée, à des programmes de financement adaptés ou à des infrastructures de démonstration constitue un levier indispensable pour accélérer leur transition.

Une transition réussie du manufacturier constitue donc un levier stratégique pour l'atteinte des cibles climatiques du Québec. Mais elle représente aussi une occasion unique pour renforcer la productivité du secteur, consolider les chaînes de valeur et maintenir la position du Québec dans un contexte international où les critères environnementaux prennent une importance croissante.

Ainsi, l'engagement du secteur manufacturier est réel et en pleine progression. Toutefois, pour qu'il puisse pleinement contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques du Québec, il doit être accompagné de manière cohérente, prévisible et adaptée. Soutenir l'innovation, la R-D et l'adoption des technologies propres n'est pas seulement une nécessité environnementale : c'est une condition essentielle pour assurer la compétitivité durable du secteur et, plus largement, la prospérité économique du Québec.

En ce sens, l'utilisation des sommes du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) pour rembourser la dette nous rend perplexes. Ces sommes auraient dû être investies pour la lutte aux changements climatiques afin de soutenir les entreprises dans cette transition. Rappelons aussi que le Programme d'aide financière du tarif L qui permettait le déploiement de projets stimulant la mise en place de bonnes pratiques industrielles énergétiques a été aboli récemment et permettait de déployer des projets intéressants en ce sens.

Au-delà de l'aide financière, il faut aussi s'assurer que les autorisations pour les projets et les processus administratifs soient allégés afin d'accélérer la réalisation des projets.



4. La disponibilité de sources d'énergies propres

L'électricité propre dont nous bénéficions au Québec crée sans contredit un avantage pour nos entreprises, bien que dans le secteur manufacturier plusieurs entreprises doivent continuer d'utiliser d'autres sources d'énergie.

L'électrification accrue des procédés industriels, essentielle à la réduction des émissions, est confrontée à des enjeux de capacité, de disponibilité et de délais d'accès au réseau d'électricité. Les entreprises souhaitent avancer plus vite, mais elles doivent pouvoir compter sur un approvisionnement énergétique prévisible, abordable et aligné sur leurs besoins de transformation. Il est essentiel que le gouvernement agisse avec plus de transparence dans l'octroi des blocs d'électricité et, qu'en parallèle, il continue l'accélération de l'ajout de mégawatts dans la production d'Hydro-Québec.

Cela dit, certains processus industriels ne peuvent pas être électrifiés. En plus de l'hydroélectricité et l'éolien, le Québec possède un potentiel important, notamment en termes de biomasse, de gaz naturel renouvelable, de carburants verts, d'énergie solaire, d'hydrogène et nucléaire. Toutes les options doivent être mises à contribution et l'ensemble des filières consultées. Il faut aussi s'assurer de travailler avec Énergir dans ses efforts de décarbonation et d'une meilleure complémentarité de son réseau avec celui d'Hydro-Québec pour favoriser l'adoption de solutions biénergie.

5. L'approvisionnement public comme levier

Le gouvernement du Québec dépense des milliards de dollars en approvisionnement public annuellement. En octroyant du pointage supplémentaire dans les appels d'offres notamment pour des critères ESG permettrait à l'État de faire des choix plus responsables et inciter la transformation industrielle. Utiliser des produits fabriqués ici plutôt qu'en Asie, par exemple, est une façon claire pour le gouvernement de soutenir l'environnement et le secteur manufacturier, faisant ainsi deux pierres d'un coup.

6. Le développement des technologies de capture et stockage industriel du carbone

Bien qu'il faille travailler pour diminuer les émissions de GES, il faut aussi s'assurer de travailler plus activement sur les technologies de capture et de stockage industriel du carbone afin d'améliorer notre bilan. Le secteur doit être soutenu pour y arriver.



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

IV. Conclusion

Le secteur manufacturier est au cœur de l'économie québécoise, et son engagement envers la transition énergétique est réel et en progression. Les entreprises démontrent une volonté claire d'innover, de moderniser leurs installations et de réduire leur empreinte environnementale. Toutefois, la réussite de cette transition repose sur la capacité du Québec à mettre en place un environnement cohérent, prévisible et adapté aux réalités du secteur.

L'atteinte des objectifs climatiques ne pourra être possible sans un appui structuré à l'innovation, à la recherche et au développement, de même que sans des conditions énergétiques et réglementaires qui permettent aux entreprises de planifier, d'investir et de transformer leurs procédés. Le secteur manufacturier veut être un partenaire actif de la transition ; il a besoin d'un soutien proportionné aux défis auxquels il fait face.

MEQ réaffirme sa volonté de collaborer étroitement avec le gouvernement pour établir des solutions concrètes, réalistes et ambitieuses à la fois. Ensemble, il est possible de faire de la transition énergétique un moteur de compétitivité, d'innovation et de prospérité durable pour l'ensemble du Québec.